

TERRES ET SEIGNEURS

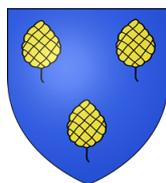


EN DONZIAIS

ABBAYES

CHARTREUSE DE BELLARY

(CHÂTEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS)



Le texte qui suit est constitué d'extraits de : « *Histoire de Chateauneuf au Val de Bargis et de la Chartreuse de Bellary* », par l'abbé Lucien Charrault (in « *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts* », 1908, Nevers ; réédité par Reis Universis, Paris, 1992).

Les illustrations sont tirées notamment de la page consacrée à Bellary par [le site Cahiers-du-Val-de-Bargis](#).

Bellary est situé dans une clairière à l'orée de la grande forêt du même nom, loin de toute habitation.

La Chartreuse se reconnaît pour fondateurs Hervé IV, baron de Donzy, et son épouse Mahaut. Leur union, très heureuse du point de vue politique (**cf. notices Donzy et Nevers**) puisqu'elle réunissait le comté de Nevers et le Donziais, n'était pas conforme aux lois de l'Eglise puisqu'ils étaient parents à un degré prohibé ¹.

Une demande en nullité de mariage fut adressée au pape par le duc de Bourgogne, inspirée par Mahaut ou pour d'autres raisons (?). Innocent III ratifia cependant le mariage en 1213. Comme condition de la dispense le Souverain Pontife stipulait qu'Hervé serait de l'expédition en Terre Sainte et qu'il ferait construire trois monastères sur ses terres. Telle fut l'origine du prieuré de l'Epeau (**voir cette notice**), de Coche à Vielmanay, aujourd'hui complètement disparue, et de Bellary.

Cette Bulle, souvent citée et probablement mal comprise, n'était sans doute qu'une confirmation de la dispense de Rome car, depuis quatre ans déjà, les moines étaient à Bellary. La colonie, envoyée de la Grande Chartreuse, avait fait son entrée dans cette solitude le quinzième jour des calendes de juillet 1209, sous la conduite de Dom Etienne. Ce qui était destiné à devenir une maison religieuse importante, n'était alors qu'une petite métairie entourée de forêts et éloignée des centres de population (Chateauneuf est à 7 kms...).

Le nom de Bellary

L'imagination s'est beaucoup exercée sur ce nom. Les uns voulurent y voir le souvenir païen d'un endroit consacré aux dieux lares ; d'autres eurent une vision poétique : le sourire de la belle dame de Donzy visitant ces lieux l'aurait inspiré.

La réalité est plus prosaïque.

Avant le XIII^{ème} siècle, c'est la villa des Saulges – *villa Salvagiarum* –, ce qui indique sans doute une origine gallo-romaine. Ce nom est mentionné dans l'acte de confirmation de la comtesse Mahaut de 1222.²

En arrivant, les premiers moines durent saluer avec joie leur nouvelle résidence. C'était un beau lieu pour des Chartreux que cette retraite qui leur était offerte. Ils

¹ Ils avaient un ancêtre commun à la 4^{ème} génération : Engilbert, duc de Carinthie

² Annales de l'Ordre, T III, p. 346 (Manuscrit du XVII^{ème} siècle)

devaient s'installer sur les bords d'une petite rivière, dans le voisinage de nombreux étangs, au milieu des grands bois. Beau-Lieu fut donc le premier nom donné au monastère naissant. « *Notre demeure, écrit un chroniqueur du XIII^{ème} siècle, moine de cette maison, s'appelle Beau-Lieu et Bel-laris* », mot celtique employé au moyen-âge qui signifie clairière, ou lieu non cultivé. Cette seconde dénomination a finalement prévalu, devenant Bellary, mais les plus anciens titres portent les deux noms.³

Construction du monastère

Les Chartreux se logèrent, en attendant que les lieux réguliers fussent bâtis, dans la villa des Saulges qu'on leur avait abandonnée. Des difficultés allaient retarder leur installation.

Cette maison était la troisième et dernière de celles que le Pape avait imposées au comte de Nevers. Hervé voulut faire les choses en grand et jeta les fondations d'une chartreuse qui ne devait le céder à aucune autre. Hélas les travaux furent bientôt interrompus.

« Le démon, dit la chronique⁴, voulant contrecarrer l'œuvre des moines, lança sur le terrain une troupe de suppôts destinée à semer l'épouvante à travers le chantier. E, fait, un bon nombre d'ouvriers affolés et craignant pour leurs jours, quittèrent ce sol maudit. Les échos de ce vacarme arrivèrent naturellement à la Maison d'en bas⁵, où vivait retirés le prieur et un petit noyau de religieux. Tous recoururent au jeûne et à la prière. En même temps, un profès de grande vertu se rendit sur le théâtre des opérations infernales et les fit cesser sur le coup en l'aspergeant d'eau bénite. Le travail reprit l'allure des premiers jours.

Une autre entrave allait surgir. A moment où l'on y pensait le moins, le zèle d'Hervé se refroidit et il s'ensuivit un retard très sensible dans la marche de la construction. Ce n'est pas tout. Faute de ressources matérielles, la communauté se vit réduite à la portion congrue et contrainte par suite d'aller mendier dans les villages d'alentour. Vainement Dom Etienne essaya de tirer le comte de sa torpeur, vainement il fit appel à sa foi et à sa parole de gentilhomme ; il n'obtint d'abord que des promesses assez vagues, puis, à force d'instances, il lui arracha les approvisionnements nécessaires à l'entretien de son personnel. L'infortune comte ne posa pas lui-même le couronnement de son œuvre. Il mourut empoisonné l'an 1218, laissant à sa veuve le soin de liquider sa succession et notamment sa dette d'honneur auprès de la cour de Rome. La comtesse, femme de grande vertu, se montra envers les religieux d'une libéralité princière. Bien plus, après son second mariage avec Guy de Forez, elle gagna son

³ Dom George Viole (manuscrit de la Bibliothèque d'Auxerre) : « *En 1213 ou 1219, Hervé de Donzy, comte de Nevers, et la comtesse Mahaut sa femme, bâtirent et dotèrent une maison de l'ordre des Chartreux dans l'évêché d'Auxerre et dans la châtellenie de Châteauneuf-au-Val-de-Bargis, qui fut appelée Beaulieu et par corruption de langage Bellary du nom de la terre où elle est édifiée...* ».

⁴ Ecrite par un religieux contemporain, elle raconte l'histoire des douze premiers prieurs (copie du XVII^è siècle, qui a échappé à la Révolution, faite sur une copie de 1403)

⁵ Métairie primitive, aujourd'hui chapelle St-Laurent

époux à la cause des Chartreux ; ce qui lui permit de continuer et d'augmenter ses largesses ».

Cependant l'église de Bellary ne fut terminée qu'en 1230 et les cloîtres en 1258.

En même temps que la Chartreuse proprement dite, on construisit une habitation destinée aux frères convers, à la place de la métairie primitive, et qui fut appelée la Masion-Basse. On écartait le plus possible du monastère le bruit et les distractions. Dans cette dépendance, il y avait le logement du procureur et des domestiques ; les granges, écuries, ateliers, un moulin et une hôtellerie pour les étrangers. La chapelle fut dédiée à St-Laurent, martyr.

Les bâtiments qui subsistent

Description par Soultrait dans son « **Répertoire archéologique de la Nièvre** » :

« L'ensemble des constructions du couvent, assez bien conservées, occupe un parallélogramme irrégulier dont l'église forme le côté sud ; la demeure du prieur est au nord ; autour du cloître sont disposées les pièces qui servaient à la communauté ; à l'est, une galerie qui isolait du reste de la Chartreuse le jardin autrefois bordé par les petites maisons des religieux ; à l'ouest, l'entrée principale du monastère ouverte dans un bâtiment séparé : grande et lourde porte de style dorique, flanquée de quatre colonnes et surmontée d'un fronton, avec la date de 1788. L'église, composée d'une nef et d'un chœur terminé par un chevet plat. Cinq travées voutées sur croisées d'ogives rondes qui retombent, ainsi que des arcs doubleaux de même forme, sur des colonnes engagées à chapiteaux de simples moulures, ces colonnes engagées ayant elles-mêmes pour supports des consoles placées au niveau plus bas des fenêtres. Fenêtres en lancette. Porte carrée ouverte sous une archivolt gothique, formée de deux tores, portée par des colonnettes à chapiteaux de crosses végétales fort simples. Au milieu du tympan (démonté) se dessine un trèfle inscrivant une croix fleuronnée ; dans le haut de la façade, une arcature surbaissée renfermant deux fenêtres en tiers-point. Contreforts assez saillants pour l'époque, talutés à leur sommet ; modillons unis ; le mur est percé de deux larges fenêtres gothiques avec un quarte-feuille dans leur amortissement.



Un bâtiment, actuellement détruit, était adossé à la dernière travée au sud ; l'on y arrivait de l'église par une petite porte ouverte dans un contrefort. A l'angle nord du chevet, une tourelle à pans coupés renfermant l'escalier qui montait au comble. Cette

église, élégante malgré son extrême simplicité, a été divisée en deux étages et sert d'écurie et de grenier. Galerie occidentale du cloître et deux travées dans la galerie du nord, voutées à la façon gothique du XVIème siècle, l'une à l'est, l'autre au nord du cloître ; la première, qui communiquait avec l'église, était la salle capitulaire ; deux travées voutées sur croisées d'ogives ; la seconde, parallèle à l'église, qui était sans doute le réfectoire, composée de trois travées, voutées sur des membrures qui naissent en encorbellement. La galerie de l'est date du XVIIè siècle ; voute en bois portée par des pilastres carrés sur un mur à hauteur d'appui. Il ne reste que des ruines informes des petites maisons des Chartreux. Le logis du prieur, du XVIIIè siècle, ne présente rien à signaler, sauf le trumeau en plâtre d'une cheminée qui porte le blason de la Chartreuse : « parti d'azur à trois pommes de pin d'or (Donzy), et d'or à trois tourteaux de gueules, au chef de France (Courtenay), deux cerfs pour supports. »



A un demi-kilomètres à l'ouest de Bellary, les ruines d'une chapelle du XIIIè siècle, sous le vocable de Saint-Laurent et un moulin qui dépendait de la Chartreuse. La chapelle n'a conservé que ses murs percés de fenêtres en tiers-point et deux portes carrées ouvertes sous des archivoltés gothiques formées de moulures rondes ; dans le tympan en trèfle de l'une de ces portes, une croix fleuronée. Le moulin est du XVIème siècle. »



Depuis que M. de Soultrait a visité la vieille Chartreuse, de grandes modifications ont été apportées, surtout dans le prieuré. C'est aujourd'hui une confortable gentilhommière. L'ancien réfectoire est devenu une salle de billard artistement

décorée, et les quelques travées du cloître magnifiquement vouté, par lequel passaient les moines pour se rendre aux repas communs, servent de fumoir. Il ne reste plus rien des cellules qui étaient assez mal disposées. *« Parce que le bâtiment est mal rangé, dit Rouger, on se proposait, pour les principaux morceaux et les cellules des religieux de la refondre. Quelque projet même a commencé d'être exécuté en 1750, mais depuis a été suspendu par des ordres supérieurs qui en avaient agréé l'exécution. »*

Le cimetière occupait un carré entre les petites maisons des Chartreux et les bâtiments d'exploitation construits au XVIII^e siècle. On avait d[^], pour son emplacement, tenir compte des eaux qui descendent parfois très fortes de Fontaine-Noire. *« Le terrain est si aquatique, ajoute le curé de Donzy, qu'on ne peut creuser deux pieds sous terre sans trouver de l'eau qui noye les religieux après leur mort »*. Ce cimetière était petit ; mais on sait qu'une règle austère ne détruit pas la santé et que les victimes des joies du monde sont plus nombreuses mille fois que celle de la pénitence. Un pape d'Avignon eut la pensée d'obliger les Chartreux à faire gras en cas de maladie. Ceux-ci, alarmés, allèrent supplier le Souverain Pontife de ne pas mitiger la discipline. La députation se composait de 88 religieux, dont le plus jeune avait 88 ans et le plus vieux 95. Le pape n'insista pas après cette preuve vivante. Fouillé en 1865, une quantité d'ossements extraits du cimetière furent déposés dans une fosse creusée contre l'église, entre les deux premiers contreforts sud. Sur ces reliques poussa un églantier touffu que les fermiers de 1865 appelaient le « Rosie des Moines ».

La Maison-Basse avait été saccagée pendant les guerres de religion et modestement restaurée. Dans le courant du XVIII^e siècle, on transporta l'hôtellerie et les magasins dans les vastes bâtiments qui ferment la cour d'entrée de Bellary. Il ne reste plus dans la prairie que la chapelle et quelques écuries. Dans cette chapelle de Saint Laurent, élevée sur le pauvre oratoire de Dom Etienne, les derniers moines, traqués par la Révolution, célébrèrent leur dernière messe.

Dom Etienne, premier prieur

Le premier Prieur, Dom Etienne, jeta sur le monastère naissant un reflet de sainteté. Il avait fait profession à **la Chartreuse de Portes**, au commencement du XIII^e siècle.



*Chartreuse de Portes, ou « Chartreuse des Saints »
fondée en 1115 (à Bénonces, Ain),*

« Le Ciel lui avait départi tant d'aimables qualités que ses confrères, subjugués par les arguments de sa personne et le prestige de sa vertu, lui vouèrent une sorte de culte ».

.....

Les bienfaiteurs de Bellary

L'odeur de sainteté qu'exhalait la Chartreuse lui attira de nombreuses fondations sous formes d'anniversaires. Nos ancêtres, qui connaissaient la puissance de la prière, se constituaient des avocats d'office pour plaider leur cause au tribunal du Juge Souverain. Telle fut la raison des donations principales que nous allons relater. Ceux qui concourent à ces bonnes œuvres ne sont pas toujours les seigneurs du pays, mais souvent de simples paysans, des gens d'église, chacun offrant d'après son cœur et ses moyens.

En 1218, **Hervé, comte de Nevers**, ajoute à la fondation qu'il a faite un arpent de bois autour du monastère de Bellary et la même étendue entre la Maison-Basse et la Chartreuse proprement dite. De plus, il donne aux religieux dix arpents de terre à Garchy, pour y planter de la vigne.

1220 – **Guy de Mont-Perrou** abandonne à l'église de Bellary pour le bien de son âme, tout ce qu'il possède au Lignou (Vielmanay, non loin). Guillaume, évêque d'Auxerre, confirme cette donation.

1220 – **Guillaume de Seignelay, évêque d'Auxerre**, donne aux Chartreux une vigne et une métairie à Chateauneuf (domaine du Bazin). Mahaut, veuve d'Hervé, confirme cette donation.

1220 – Quelques vignes sont offertes par **le seigneur de Montfaucon**

1220 – Nouvelles donations de Guy de Mont-Perrou

1222 – **Mahaut, comtesse de Nevers**, confirme aux moines la possession de tout ce qu'elle a donné avec son époux défunt : la villa des Saulges, terre et prés, et, en général, tout ce que les anciens colons possédaient à cet endroit. Elle ajoute, pour le repos de son âme et celui de ses parents : le Champ-Donné, la terre de la Croisette, à Bellary ; la part qui lui revient des terres de Guillaume Pertusel, la terre qu'elle a acquise de Constant Lesourd, deux champs au-dessus de la grande fontaine, sa part dans le champ de la Mardelle, le champ de Pernay, un autre champ au-dessous de Nannay, le champ Colamine, la terre des Barres, sa part dans Vaugirard à Champboyard, un pré situé au-dessous de Nannay qu'on appelle Braille. Toutes ces propriétés pour en jouir librement et en paix. En outre, elle exempte les religieux, leurs serviteurs, leurs animaux et les voitures de toutes corvées, droits de péage et impôts. Elle accorde droit de pâture dans toute l'étendue de la châtelainie de Chateauneuf pour les troupeaux du monastères et la faculté d'acquérir pour la maison de Bellary. Si les domestiques ou les chiens de la Chartreuse viennent à tuer quelques bêtes sauvages dans les bois ou dans les champs, ils ne seront pas inquiétés ; mais à la condition de rendre l'animal au préposé de la châtelainie ou à la comtesse elle-même.

1225 – **Gacius, abbé de Saint Laurent** (*voir cette notice*), et son couvent, abandonnent, par affection et par esprit de bienfaisance, aux moines ce qu'ils

possèdent en dîmes grosses ou menues sur la paroisse de Vif (Chateauneuf) : c'est-à-dire sur le territoire d'Asvins, le Mont et le Chatelet. Le tout sans aucune retenue. Cette donation est confirmée le 10 août par Henri, évêque d'Auxerre, et le 8 novembre par le pape Grégoire IX.

1225 – Mahaut écrit du château de Druyes à ses préposés de Chateauneuf, pour qu'ils laissent les animaux du monastère paître dans la forêt de Bellary.

1230 – **Guy et Mahaut**, son épouse, ajoutent à la fondation qui a été faite par Hervé et la comtesse de Nevers. Aucune disposition n'a été prise relativement à la forêt qui entoure la Chartreuse ; or, les moines sont en butte aux mauvaises taquineries des marchands de bois et des porchers qui gardent leurs troupeaux dans le voisinage des cellules ; les charbonniers établissent des fourneaux trop près de la maison et la fumée envahit les cloîtres. Bien plus, si on venait à couper complètement le bois qui forme une ceinture autour du monastère, ce serait au détriment de la solitude qui convient à une Chartreuse ; celle-ci ne possédant qu'un arpent de cette forêt. Pour toutes ces raisons, Guy et sa femme donnent à Bellary et aux religieux qui y résident, pour le salut de leurs âmes, la partie de la forêt qui environne la Chartreuse et qui va jusqu'à la Maison-Basse, c'est-à-dire depuis Fontaine-Noire jusqu'au chemin qui monte du frand pré aux cellules des religieux.

1230 – Nouvelles dispositions de Mahaut. Celle-ci déclare avoir exempté de l'impôt les biens du monastère, puis, afin de faciliter la tâche de ses préposés, elle a passé un compromis avec les moines. En échange de sa première libéralité, ceux-ci perçoivent six setiers d'avoine et certains droits sur les récoltes de blé dans la châtellenie. Or, la perception de ces revenus ne se fait pas sans ennui pour les Chartreux. A la demande de Dom Gérard, elle convient d'un arrangement. Désormais, la maison de Bellary aura l'entière propriété de tout ce qui appartient à la comtesse sur Couthion. Elle a consenti cette conciliation par charité et pour le salut de son âme.

1231 – **Henri, évêque d'Auxerre**, mu par l'intérêt qu'il porte au prieur, dom Gérard et à ses moines, abandonne au très pauvre monastère de Bellary la dîme des novales présentes et futures.

1231 – **Geoffroy de Bully** (ndlr : Billy), maréchal du Nivernais, donne à la Chartreuse, pour le repos de son âme et de ses parents défunts, la dîme de vin sur dix arpents situés au champ de la Serée. Andeline, son épouse, a de grand cœur approuvé cette donation.

1232 – Guy et Mahaut reconnaissent une libéralité de Jean de Chateauneuf en faveur de Bellary : remise de cinq deniers de cens dus par le monastère pour des terres situées à Champboyard et à Valprofonde ; toute la dîme qu'il possède au Mont. Par reconnaissance les religieux ont consenti, pendant la vie de Jean de Chateauneuf, deux pains conventuels à prendre, chaque dimanche, sur la grange de Champboyard.

1236 – Donation par Geoffroy de Bully (id .) , à Bellary, de la dîme du vin dans les vignes de la Harrée, paroisse de Nannay. Andeline son épouse, Jean, Geoffroy, Elizabeth et Marie l'ont approuvée.

1236 – Autres dispositions de Guy et de Mahaut. Pendant son veuvage, la comtesse a fondé un anniversaire pour elle et son mari défunt dans l'église de Bellary et elle a

assuré en conséquence dix livres à percevoir sur la Marche. Cette perception se fait au prix de graves difficultés. Comme les religieux manquent de bois, sur leur demande le comte et la comtesse abandonnent en échange quatre-vingt-trois arpents de terrain, champs et bois ; soixante-quatre arpents de la forêt qui touche la Chartreuse, et neuf arpents de terre situés au Mont, au centre d'une propriété que le monastère possède déjà. En outre, les moines font remise d'une dîme qu'ils ont sur les paroisses de Nannay et de Chateauneuf, et Guy avec Mahaut leur laissent quarante-cinq arpents de terre entre la forêt de Saint-Bohaire et celle de Bellary. Le comte et sa femme prient l'évêque d'Auxerre d'approuver leur générosité et de frapper d'excommunication ceux qui contreviendront aux dispositions qu'ils ont prises.

1254 – **Guillaume d'Arbouse** a légué autrefois à Bellary un setier d'avoine (mesure de Lurcy) à percevoir chaque année sur Boulon. Dom Etienne et ses religieux passent ce legs au Père abbé et au couvent de Bourras, et les Cisterciens s'engagent en retour à fournir aux Chartreux toutes les hosties dont ils auront besoin à l'avenir.

1284 – **Guillaume Auflard, trésorier de l'église de Donzy**, donne et concède, par aumône, pour le salut de son âme et pour un anniversaire à célébrer tous les ans dans l'église du monastère, pour lui et ses bienfaiteurs, tous les droits qu'il possède sur Avins ? Ces cens qu'il abandonne à Bellary lui étant dus en tant que trésorier de Donzy, il laisse à ladite église de Donzy, et à la trésorerie, la moitié de certains cens qui lui appartiennent en propre : dix-huit deniers sur la maison des héritiers de Morel Odebert ; douze deniers sur la succession de Guillaume de Mullan ; trente-deux sur l'habitation de défunt Renault de Magny ; six sur celle de défunt Corbier ; six sur celle de Reine Boiche ; quatre sur la grange de Richier ; quatre sur la propriété de Dame Benevent, femme Radulphe Forestier, etc... ; douze sur les terres de Renault de Magny, situées entre Donzy et le Pré.

1322 – **Gaucher de Merry**, sire de Frasnay, confirme la donation faite par Perrin de Chasnay, d'une pièce de bois appelée la Forêt (Chateauneuf).

1324 – **Perrin de Chasnay et Perronne**, sa femme, donnent une autre partie de bois qui joint celui des religieux à la Forêt. Jean Ganais (ndlr : de Ganay) ratifie la donation ci-dessus qui est en son fief.

1358 – **Marguerite, fille du Roi de France, comtesse de Flandre et de Nevers**, accorde aux moines droit de pâture pour leurs bestiaux en quelque endroit que ce soit dans la châteltenie de Chateauneuf.

1326 – De Château-Thierry, **le roi de France Charles IV**, fait remise à la Chartreuse d'une somme de quarante-six livres et de quatre sous tournois, ce qui permet aux religieux d'acheter : à Avins, deux métairies, l'une à Milet de Prunet, l'autre à Huguelin de Lomel, deux pièces de terres vers Prélong, et des vignes sur la côte d'Avins ; des terres dans la châteltenie de Chateauneuf, vers l'étang Grandin, et entre Chateauneuf et Avins ; le pré de Princis, la terre du Poiz, un bois qui touche la forêt du seigneur de Garchy, Perrin de Maraffin, et divers cens ; six deniers sur le pré de la Vieille Tuilerie, trente-six en différents endroits de la Châteltenie, deux setiers d'avoine à prendre sur le moulin, cinq sols de rente possédés jadis par les héritiers Grandille.



85 — ENVIRONS DE DOMON (Nièvre) —
Ancienne Chartreuse de Bellary. L'Entrée — ND

Un catalogue des Bienfaiteurs, tiré du livre des Oblats, d'après le manuscrit de George Viole, Bibliothèque d'Auxerre, est ensuite présenté.

Bellary à travers les siècles :

Entre l'époque de sa fondation et celle qui marque la fin de son existence, une Chartreuse n'a pas d'histoire. Les siècles s'écoulaient dans l'uniformité d'une vie de prière et de travail. Nous ne ferons que relater les péripéties douloureuses par lesquelles la vieille Chartreuse passa.

Au XIV^e siècle, Bellary était devenue très prospère. Quand les Anglais envahirent ses cloîtres, c'était, en même temps qu'un sanctuaire ascétique, un grand établissement agricole. A partir de ce moment les offices cessent au chœur. Les moines vivent comme ils peuvent, souvent dispersés dans les fermes voisines. Les champs ne sont presque plus cultivés, car il ne se passe guère de saison sans que la maison soit visitée par des bandes de forbans en quête de pillage.

En 1408, la guerre s'étant éloignée, le Chapitre général renvoya un nouvel essaim de religieux avec un prieur, dom Firmin Le Ver, et on réunit à cette **Chartreuse du Val-Saint-Georges**, ruiné par l'ennemi. Quinze ans plus tard, les troupes anglo-bourguignonnes occupent les cellules et bouleversent le monastère de fond en comble. Le couvent se réfugie alors au Val-Saint-Georges, restauré, et Bellary est peu à peu abandonné jusqu'en 1440. On ne pouvait tenir dans cette solitude exposée au coup de main de tous les aventuriers.



Au sud de **Pouques-Lormes** subsistent des vestiges de l'important **prieuré du Val Saint-Georges**, du XIII^e siècle, détruit en partie au XVI^e. Il fut fondé en 1235 par Hugues III de Lormes, baron du lieu, seigneur de Château-Chinon, et par Elvis de Montbard, dame d'Espoisses, son épouse. Les Chartreux étaient une communauté monastique extrêmement importante qui participa au défrichage et au développement du Morvan. Hugues III fit don au prieuré de nombreux bois, terres et privilèges. Au XVI^e siècle, le prieuré fut détruit entièrement par un incendie volontaire dont on soupçonna les calvinistes d'être responsables.

Sous le long priorat de dom Guillaume Rousseau (1441-1465), Bellary renaît de ses ruines. A sa prière, le Pape accorde des indulgences à tous ceux qui aideront à la reconstruction de la Chartreuse, et le Roi de France l'exempte de tout subsides, impôts et redevances. L'église et les bâtiments claustraux avaient été incendiés par l'imprudence d'un ouvrier employé à déblayer le pourtour. Le 2 mai 1446, Charles VII adresse à ses officiers une lettre qui nous fait connaître l'état pitoyable de la Chartreuse après la guerre....

.....

La Bulle dont il est parlé dans cette lettre, de 1443 ou 1444, permettait aux femmes d'entrer dans l'église des religieux pour y gagner les indulgences accordées. Cette liberté était contraire à l'esprit de l'Ordre et déplaisait aux supérieurs qui finirent par obtenir de Jules II (1506) une autre Bulle qui révoquait cette permission.

Dom Guillaume, prieur, était gardien vigilant des droits de sa maison. Charles VII avait autrefois dispensé de l'impôt les biens des Chartreux situés dans le comté de Nevers. Ayant obtenu dans la suite des décimes sur le clergé, le roi n'admit pas de distinction. C'est alors que le prieur de Bellary entama un procès qu'il gagna contre les collecteurs.

Lorsqu'il mourut en 1465, la vie et la fertilité étaient rendues à la Chartreuse ; la carte des visites nous apprend que le couvent se composait alors de cinq moines et d'un frère convers ; dans les écuries, il y avait un cheval de selle et deux juments avec un poulain. Les autres animaux étaient estimés 266 F. Les comptes donnaient un actif de 125 livres et un passif de 30.

Au commencement du XVI^e siècle, Bellary renferme quatre moines, deux convers et deux frères donnés. Ce nombre augmentera pendant les années qui vont suivre. La période qui précède le Protestantisme marque l'apogée de la prospérité de cette maison. Dom Bruneau, prieur, dispose de sept cellules en 1514. Cette même année, le Chapitre général prescrivit de reconstruire le cloître et de compléter le nombre

des cellules suivant que l'avaient décidé les visiteurs. Rouger ⁶ assure qu'il y avait au moins quatorze ou quinze religieux.

« Les premiers auteurs des troubles de la religion, écrit le curé de Donzy, causèrent des pertes considérables en 1558. Je n'ai pas nommé comme prieur de Cessy un fameux Jean Maraffin qui donnait dans la nouvelle réforme, de même que François, seigneur de Garchy son frère, un de ceux qui, avec d'autres officiers protestants, vinrent surprendre et piller Bellary, en 1568. De concert, l'ecclésiastique et le frère parurent des plus ardents contre le couvent des Chartreux, à deux petites lieues de Donzy, dit Notre-Dame de Bellari ou « belle demeure » en latin bellum laricum in bosco. On veut même que ce fut l'abbé Jean Maraffin qui, le 9 février 1568, commanda d'y mettre le feu, de dépit de n'avoir pu se saisir du prieur et des religieux, au nombre de sept, qui s'étaient échappés et réfugiés, pendant quelque temps, à Donzy. Pour la même raison du risque de leurs vies, ils furent obligés d'en sortir et d'aller à Nevers, d'où ils ne revinrent pour rentrer dans leur maison qu'en 1571 ».

De 1562 à 1610, les échos de Bellary ne répétèrent plus les louanges de Dieu. Les quelques moines qui étaient revenus durent se disperser le 15 octobre 1587 devant les reîtres allemands accourus au secours de leurs coreligionnaires. Une lettre de Charles IX en faveur des Chartreux jette quelque lumière sur l'histoire de cette époque.....

.....

Lorsque les troubles qui agitaient la France eurent cessé, la question se posa s'il fallait reconstruire Bellary. L'avis des pères visiteurs était qu'il importait de réunir cette Chartreuse avec celle de Basseville, également incendiée par les Calvinistes, et qu'alors on bâtirait un nouveau monastère à proximité d'une ville. Les prieurs de ces maisons adressèrent, dans ce but, une supplique au roi, et l'autorisation leur fut accordée par une ordonnance datée de Villers, 2 janvier 1571. On laissait aux prieurs le choix de la ville près de laquelle on voulait construire, soit dans le diocèse de Nevers, soit dans celui d'Auxerre.



Chartreuse de Basseville (à Pousseaux, Yonne)

⁶ Manuscrit de 1752

L'idée qui avait présidé à ces démarches n'était pas sans valeur. Il fallait sans cesse réparer, rétablir, protéger ces saintes retraites exposées à toutes les vicissitudes du temps et à toutes les violences d'une société organisée pour la guerre. Cependant on l'abandonna. L'espoir d'une paix bien établie, le regret de laisser des lieux si favorables au silence, déterminèrent les moines à restaurer leurs monastères respectifs. Le 11 avril 1610, jour de Pâques, le prieur François Cottin recommença la célébration des offices dans la grande église restaurée.

Les derniers jours de la Chartreuse

La Révolution trouva la Chartreuse de Bellary, au point de vie temporel, dans l'état le plus florissant. En 1752, le chiffre de son revenu montait, d'après Rouger, à 15 ou 16.000 livres.

.....

Les religieux étaient au nombre de huit. Depuis les guerres de religion ce chiffre ne semble pas avoir été dépassé, et le noviciat était supprimé. Si l'analyse des inventaires témoigne de leur austère simplicité, il faut avouer que plusieurs n'avaient pas su se défendre de la contagion des doctrines mauvaises. Des loups vivaient à l'aise dans le bercail.

Dom Jérôme Simonin avait reçu convocation pour l'assemblée des trois états qui devait se tenir à Nevers, le 14 mars 1789. Sur l'instigation de l'un d'entre eux, dom Bonguelet, les moines lui signifièrent d'avoir à les réunir pour le choix d'un représentant.....

.....

Suit la description très détaillée de ces journées, ainsi que celle des Inventaires de 1790.

.....

Dans le cabinet des archives, les titres les plus précieux étaient renfermés dans soixante-trois tiroirs. Toutes les liasses contenant des actes de propriété furent paraphées. On signale un registre cartulaire et un autre registre portant en tête « Fondation de la Chartreuse de Bellary ».

Il est possible que ce registre, aujourd'hui perdu, racontât l'histoire de cette Chartreuse ; mais nous savons qu'au XVIII^e siècle la chartre d'Hervé avait déjà disparu.

.....

La journée du 23 avril fut consacrée à l'inventaire des baux, au nombre de 23, établissant que la Chartreuse avait des biens à Pouilly-sur-Loire, Narcy, Chasnay, Nannay, Vielmanay, La Charité, Suilly-la-Tour, Sainte-Colombe, Chateauneuf, non compris les droits dans la forêt de Bellefaye, près de Donzy. La propriété la plus considérable était **Vergers**, avec son château et ses forges (*voir cette notice*), dont les religieux tiraient annuellement 8500 L.

Au total, les revenus se montaient à 20.411 livres, sur lesquels il y avait à déduire des charges de 6.230 L.

.....

Au commencement de janvier 1791, dom Fabry, Pierre Rebière et François Bouchereau quittèrent définitivement la Chartreuse. Le maître provisoire fut alors Louis Bonnet, maire de Chateauneuf. Il fait battre les grains, ranger les nombreuses pièces de vin, etc...Lorsqu'au mois de mars furent vendus les biens meubles, le monastère était devenu un bazar gratuit où chacun venait s'approvisionner de tout ce qui pouvait être à sa convenance....

En avril 1791, les propriétés furent adjudgées au tribunal de La Charité, à des marchands de biens : Nicolas Defert et François Benoist, de Paris, pour le prix de 100.200 livres.....qui ne tardèrent pas à les revendre à divers propriétaires qui mutilèrent la vieille Chartreuse dans l'espoir de trouver un trésor....

.....

Suit la liste des Prieurs de Bellary

PM : L'Ordre des Chartreux

Un appel : Saint Bruno

« À la louange de la gloire de Dieu, Le Christ, Verbe du Père, depuis toujours a choisi par l'Esprit Saint des hommes pour les mener en solitude et se les unir dans un amour intime. Répondant à cet appel, maître Bruno, l'an du Seigneur 1084, entra avec six compagnons au désert de Chartreuse et s'y établit. » (Statuts I.1)

Né en Cologne vers 1030, **Bruno** vient de bonne heure étudier à l'école cathédrale de Reims. Promu docteur, Chanoine du Chapitre cathédral, il est nommé en 1056 écolâtre, c'est-à-dire Recteur de l'Université. Il fut un des maîtres les plus remarquables de son temps : « ...un homme prudent, à la parole profonde. »

Il se trouve de moins en moins à l'aise dans une cité où les motifs de scandale ne font pas défaut du côté du haut clergé et de l'Évêque lui-même. Après avoir lutté, non sans succès, contre ces désordres, Bruno ressent le désir d'une vie plus totalement donnée à Dieu seul.

Après un essai de vie solitaire de courte durée, il vient dans la région de Grenoble, dont l'évêque, le futur Saint Hugues, lui offre un lieu solitaire dans les montagnes de son diocèse. Au mois de juin 1084 l'évêque lui-même conduit Bruno et ses six compagnons dans la vallée sauvage de Chartreuse qui donnera à l'Ordre son nom. Ils y installent leur ermitage, formé de quelques cabanes en bois s'ouvrant sur une galerie qui permet d'accéder sans trop souffrir des intempéries aux lieux de réunion communautaire : l'église, le réfectoire, la salle du chapitre.

Après six ans de paisible vie solitaire, Bruno fut appelé par le pape Urbain II au service du Siège apostolique. Ne pensant pas pouvoir continuer sans lui sa communauté pensa d'abord se séparer, mais elle se laissa finalement convaincre de continuer la vie à laquelle il l'avait formée. Conseiller du pape, Bruno ne se sent pas à l'aise à la cour pontificale. Il ne demeure que quelques mois à Rome. Avec l'accord du pape il établit un nouvel ermitage dans les forêts de Calabre dans le sud de l'Italie, avec quelques nouveaux compagnons. C'est là qu'il meurt le 6 octobre 1101.

Un témoignage de ses frères de Calabre :

« Bruno mérite d'être loué en bien des choses, mais en cela surtout: il fut un homme d'humeur toujours égale, c'était là sa spécialité. Il avait toujours le visage gai, la parole modeste; il montrait avec l'autorité d'un père la tendresse d'une mère. Nul ne l'a trouvé trop fier, mais doux comme l'agneau. »

La première Règle : Guigues

« D'autres ermitages se fondèrent à l'imitation de celui de Chartreuse, et sur leurs instances répétées, Guigues, cinquième prieur de Chartreuse, rédigea une description de leur mode de vie (les "Coutumes", ou usages de Chartreuse, vers 1127); tous l'accueillirent et décidèrent de s'y conformer, pour qu'elle fut la loi de leur observance et le lien de charité de leur famille naissante. » (Statuts I.1)

C'est le même Guigues qui reconstruisit l'ermitage à l'emplacement actuel de la Grande Chartreuse, après qu'une avalanche eût détruit le premier ermitage en 1132, étouffant 7 moines sous la neige.

La naissance de l'Ordre : Saint Anthelme

« ...sous le priorat d'Anthelme, se réunit le premier Chapitre Général (1140), à qui toutes les maisons, y compris celle de Chartreuse, remirent pour toujours leurs destinées. »

À partir de 1140 l'Ordre des Chartreux est donc né officiellement et prend place à côté des grandes institutions monastiques du Moyen Âge.
